

1ere INSCRIPTION

RENOUVELLEMENT D'INSCRIPTION

Merci de renseigner/actualiser toutes les informations, elles sont nécessaires à la proposition d'un emplacement.

<u>PROPRIETAIRE:</u>	<u>NAVIRE :</u>
Nom Prénom :	Nom :
Adresse :	Immatriculation :
Code postal :	Type de navire : <input type="checkbox"/> VOILIER
Ville :	<input type="checkbox"/> Dériveur
Tel :	<input type="checkbox"/> Quillard
Mail :	<input type="checkbox"/> Bi-quille
	<input type="checkbox"/> Multicoque
	<input type="checkbox"/> MOTEUR
	Longueur Hors tout :
	Largeur :
	Tirant d'eau :
	Tirant d'air :
	Poids :

PORT DEMANDÉ

(Merci de cocher le port souhaité)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Bassin à flot de Marennes | <input type="checkbox"/> Chenal d'Orivol – Etaules |
| <input type="checkbox"/> Chenal de La Cayenne- Marennes | <input type="checkbox"/> Chenal des Grandes Roches – Etaules |
| <input type="checkbox"/> Bassin à flot de La Tremblade | <input type="checkbox"/> Chenal de Chatressac – Chaillevette |
| <input type="checkbox"/> Chenal de l'Atelier – La Tremblade | <input type="checkbox"/> Chenal de Chaillevette |
| <input type="checkbox"/> Chenal de la Route Neuve – La Tremblade | <input type="checkbox"/> Chenal de Mornac Sur Seudre |
| <input type="checkbox"/> Chenal de Coux – Arvert | <input type="checkbox"/> Chenal de L'Eguille sur Seudre |
| <input type="checkbox"/> Chenal de la Grève à Duret – Arvert | |

A l'attribution du contrat annuel, la longueur hors-tout du bateau (avec moteur, bout-dehors, balcon, annexe, plage-arrière, bossoirs et tout élément fixé au bateau) devra correspondre à la longueur de la catégorie demandée.

L'attribution ne se fera qu'après vérification des caractéristiques du bateau par les services du port.

Dans l'hypothèse ou ces mesures ne correspondraient pas à la longueur de la catégorie demandée, l'attribution sera caduque. En cas d'incertitude sur la catégorie de longueur désirée, nous vous conseillons de déposer plusieurs demandes de réservation.

- J'accepte que les informations contenues dans ce formulaire soient enregistrées dans un fichier informatisé par le Syndicat Mixte des ports de l'estuaire de la Seudre, dans le but de répondre à la destination du formulaire. Ces informations confidentielles sont strictement destinées au Syndicat Mixte des ports l'estuaire de la Seudre. Elles serviront à pouvoir me contacter, m'informer. Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition en contactant : le Syndicat Mixte des Ports de l'Estuaire de la Seudre.

Date / signature :



PIECES COMPLEMENTAIRES A JOINDRE AU FORMULAIRE :

- ACTE DE FRANCISATION ou de la CARTE DE CIRCULATION (si vous êtes en possession de votre navire) ;
- ATTESTATION D'ASSURANCE **EN COURS**
- COPIE DE LA CARTE D'IDENTITE
- SEULEMENT POUR LES DEMANDES DE RENOUELEMENT D'INSCRIPTION : un règlement de 15 €

MODALITES DE RENOUELEMENT D'INSCRIPTION EN LISTE D'ATTENTE

Il vous appartient désormais de nous retourner chaque année le formulaire et le règlement entre le 15 novembre et le 15 décembre afin de maintenir votre inscription sur la liste d'attente au titre de l'année suivante. Le formulaire est disponible au bureau du port ou en téléchargement à cette adresse : <https://ports-estuaire-seudre.fr/inscription-sur-liste-dattente>

Sans retour de ces éléments chaque année avant le 15 décembre, vous serez radié de la liste et le bénéfice de votre rang sera perdu.

MODALITES DE REGLEMENT

Par virement :

Virement à effectuer sur le compte suivant, en indiquant en objet : **NOM ET PRENOM LISTE D'ATTENTE et LE PORT**

IDENTIFIANT NATIONAL DE COMPTE BANCAIRE - RIB

Code banque	Code guichet	N compte	Clé	Domiciliation
10071	17000	00002004064	36	TPLAROCHELLE

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1007	1170	0000	0020	406	436
------	------	------	------	------	-----	-----

BIC (Bank Identifier Code)

TRPUFRP1

Par carte bancaire :

Règlement à effectuer au bureau du port de La Tremblade ou Marennes

La Tremblade
Ancienne Gare Place Faure Marchand
17390 LA TREMBLADE

Marennes :
Prise de l'aumône,
17320 MARENNES HIERS BROUAGE

Par chèque :

Chèque à libeller à l'ordre de la Régie « Régie de recette du Syndicat Mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre »
Envoi postale ou dépôt au deux bureaux du port de La Tremblade et de Marennes.

Syndicat Mixte des ports de l'estuaire de la Seudre
Ancienne Gare – Place Faure Marchand
17390 LA TREMBLADE

Site internet : <https://ports-estuaire-seudre.fr>
Mail : contact@ports-estuaire-seudre.fr
Tél : 05 46 76 47 97